



**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE SA SEANCE DU 11 JUILLET 2023**

(Conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Numéro	Objet de la délibération	Décision du conseil
Délibération CM 2023-026	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 2023	Approuvée à 11 voix pour
Délibération CM 2023-027	Attribution d'une subvention à l'association « J'ai rendez-vous avec vous »	Approuvée à 9 voix pour (Marie-Christine JAOUEN et Marie-Renée LÉVÉNEZ n'ont pris part ni au débat ni au vote)
Délibération CM 2023-028	Attribution d'une subvention à l'association « Yeun Don »	Approuvée à 11 voix pour
Délibération CM 2023-029	Attribution d'une subvention à l'association de chasse « les Capucins »	Approuvée à 10 voix pour (Eric LE LOUARN n'a pris part ni au débat ni au vote)
Délibération CM 2023-030	Attribution d'une subvention à l'association « Inspire gospel Expression »	Approuvée à 12 voix pour
Délibération CM 2023-031	Attribution d'une subvention à l'association des parents d'élèves de Saint-Hernin (APE)	Approuvée à 12 voix pour
Délibération CM 2023-032	Attribution d'une subvention au Comité AFN de Saint-Hernin	Approuvée à 12 voix pour
Délibération CM 2023-033	Attribution d'une subvention à l'Union Sportive Saint-Herninoise (USSH) sous réserve de la continuité de l'activité à la rentrée 2023/2024	Approuvée à 10 voix pour (Marie-Christine JAOUEN et Eric LE LOUARN n'ont pris part ni au débat ni au vote)
Délibération CM 2023-034	Attribution d'une subvention au Comité des Fêtes de Saint-Hernin	Approuvée à 11 voix pour (Marie-Christine JAOUEN n'a pris part ni au débat ni au vote)
Délibération CM 2023-035	Attribution de subventions aux associations extérieures sous réserve de la signature du contrat d'engagement républicain	Approuvée à 12 voix pour
Délibération CM 2023-036	Participation au financement de travaux privés	Approuvée à 12 voix pour
Délibération CM 2023-037	Participation au financement de l'initiation à la langue bretonne pour l'année scolaire 2023/2024	Approuvée à 12 voix pour
Délibération CM 2023-038	Déport au titre de l'article L422-7 du code de l'urbanisme : désignation d'Eric LE LOUARN pour statuer sur la demande de permis de construire n° PC 029 250 23 0003	Approuvée à 10 voix pour (Eric LE LOUARN n'a pas pris part au vote) Marie Christine JAOUEN n'a pris part ni au débat ni au vote
Délibération CM 2023-039	Motion « zéro artificialisation nette : non aux ruralités sous cloche » proposée par l'AMRF.	Approuvée à 12 voix pour
Délibération CM 2023-040	Rapport sur l'utilisation de la délégation	Actée

Mis en ligne et affiché à la Mairie le 14 juillet 2023